



FI SST - Sauveteurs Secouristes Du Travail

Dernière mise à jour le 04/10/2020

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La certification de sauveteur secouriste du travail (SST) permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à tout individu formé et certifié d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Ainsi certifié, le sauveteur secouriste du travail :

- ❖ intervient sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise ;
- ❖ met ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.

Réf.	
Contact	0633788531 contact@pulsart-formation.com www.pulsart-formation.com

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

PUBLIC CONCERNÉ

La formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail s'adresse à tous les membres du personnel souhaitant devenir SST, quelle que soit leur position dans la hiérarchie de l'entreprise. Elle s'adresse également aux personnes se destinant à devenir formateur SST.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation de Sauveteur Secouriste du Travail.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

A l'issue de la formation, chaque participant se voit remettre :

- ❖ une Attestation individuelle de formation établissant les compétences acquises au cours de la formation
- ❖ l'accès au livret dématérialisé reprenant les enseignements clés de la formation via extranet participant

MODALITES D'ÉVALUATION

Evaluations formatives :

- ❖ KAHOOT,
- ❖ Wooclap,
- ❖ ateliers d'apprentissage,
- ❖ cas concret

Evaluations certificatives (Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS) :

- ❖ épreuve 1 : consiste en une mise en situation réaliste au cours de laquelle le participant doit utiliser les gestes et attitudes appropriées face à la situation donnée par le formateur ;
- ❖ épreuve 2 : consiste en un entretien avec le participant portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

Profil du / des Formateur(s)

Formateur SST certifié par l'INRS à jour de ses compétences



Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
<p>La certification de sauveteur secouriste du travail (SST) permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à tout individu formé et certifié d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.</p> <p>Ainsi certifié, le sauveteur secouriste du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ intervient sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise ; ❖ met ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés. 	<p>Au cours des 2 journées, l'enseignement alterne entre théorie et pratique avec un rapport d'environ 40/60. Chaque module fait l'objet de mises en application des gestes de secours et d'exercices pratiques ou études de cas. Le temps consacré à la pratique permet ainsi aux stagiaires formés d'appréhender concrètement et efficacement leur rôle de Sauveteur Secouriste du Travail.</p>	<p>à participants</p>	<p>2 jours (14 heures)</p>

PROGRAMME

PARTIE THEORIQUE : 40%

Le SST et la santé au travail

- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Les définitions et indicateurs en SST
- Le cadre juridique du SST

La protection et la prévention

- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger
- Les dégagements d'urgence
- Les mesures de prévention et de protection
- L'alerte aux populations

Examiner la victime

- Déceler une urgence vitale

L'alerte et l'information

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

Faire alerter ou alerter

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- L'intérêt d'informer face à une situation à risque
- La description d'une situation dangereuse

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

PARTIE PRATIQUE : 60%

Chacun des modules de la formation SST fait l'objet d'exercices pratiques et de mises en situations. Face au risque de transmission du COVID-19, le respect de la distanciation et des mesures barrières reste la règle. Certains gestes ne seront pas pratiqués par les stagiaires.

Source : recommandations techniques pour le SST durant la pandémie COVID-19 - INRS/SST - 26-06-2020

- ❖ Ateliers d'apprentissage
- ❖ Mises en situation
- ❖ Cas concrets sur victimes simulées